



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## commémorations

Question écrite n° 116059

### Texte de la question

L'année 2007 est celle du 90e anniversaire des combats de 1917 sur la Piave, et plus particulièrement au Monte Tomba, auxquels a pris part un corps expéditionnaire français (47e division d'infanterie, 23e, 51e, 65e, 70e et 115e bataillon de chasseurs alpins). M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les cérémonies envisagées avec nos alliés italiens et ce qu'il est prévu en matière de présence d'une délégation française pour rendre hommage aux valeureux combattants français qui reposent au cimetière de Pederobba.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le sous-secrétaire d'État à la défense de la République italienne a présidé, le samedi 14 octobre 2006, en présence du directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, une cérémonie commémorative dédiée à la mémoire des soldats français et italiens ayant combattu dans la région du Piave, province de Trévise, en 1917 et 1918. Cette cérémonie militaire, qui s'est déroulée sur le site de la nécropole française de Pederobba, fut organisée conjointement par les services de l'ambassade de France à Rome, avec l'aide de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), et par l'association culturelle italienne « La Grande Guerra ». Un hommage particulier a d'ailleurs été rendu au général français Jean-César Graziani, commandant de la 12e armée franco-italienne et aux soldats de la 23e division française. Des troupes françaises et italiennes, héritières des traditions de ces unités, ont participé à cette cérémonie. Outre la cérémonie militaire, une exposition intitulée « La symbolique de la mémoire - les troupes françaises sur le Piave : novembre 1917 - novembre 1918 », a été présentée au palais communal de la ville de Crespano del Grappa, du 14 octobre au 3 décembre 2006. Pour réaliser cette exposition, des objets et des documents d'époque à haute valeur symbolique ont été demandés par cette ville italienne à la France, dans le cadre d'une convention établie par la DMPA.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116059

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 446

**Réponse publiée le :** 27 mars 2007, page 3115